

Appliquer et faire respecter le principe de laïcité

Code
701474

Durée
45
minutes

Tarif
Inter*
95 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Agents publics – Elus locaux – Collectivités territoriales – Etablissements publics locaux – Salariés privés ayant une mission de service public – Professions liées au domaine éducatif, carcéral, sécuritaire, social – Associations – Toute personne confrontée dans le cadre de son travail quotidien à la problématique de la laïcité

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives

Se former où et quand on veut

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

- Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

Objectifs pédagogiques

- Appliquer le principe de laïcité au quotidien, dans l'exercice de vos fonctions
- Se positionner de manière adaptée à votre situation professionnelle et au statut de votre structure

Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning
- En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants

Identifier les données de base

- Que signifie le terme laïcité ?
- Pourquoi la laïcité existe en France ?
- Quels sont les pays laïques ?
- Quel est le rôle du comité interministériel de la laïcité ?
- La laïcité s'applique-t-elle façon identique sur tout le territoire français ?
- Comment mettre en place la journée de la laïcité du 19 décembre ?

Comprendre les problématiques des agents face à la laïcité

- Quels sont les contenus de la loi de 2016 et du décret de 2017 ?
- Pourquoi différencier le temps de service et le temps hors du service ? Que signifie « signe religieux » ?
- Comment comprendre la circulaire relative aux fêtes religieuses ?
- Le temps de pause est-il un temps de travail ?
- Quel est le rôle du référent laïcité ?
- Comment analyser les règles applicables aux salariés privés avec une mission de service public ?

Décrire les usagers face à la laïcité

- Quelles sont les obligations pesant sur les élèves des écoles, collèges et lycées publics ? Quel est le régime applicable aux parents accompagnateurs de sorties scolaires ?
- Que faut-il entendre par « l'interdiction de se dissimuler le visage sur l'espace public » ?

par téléphone : 01 83 10 10 10

-
- par mail : src-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Comment comprendre la distinction appliquée aux tenues de bain à la plage publique et à la piscine publique ?

Analyser les collectivités territoriales face à la laïcité

- À quoi correspondent les conventions d'engagement républicain passées avec les associations issues de loi de 1901 ?
- Quels sont les liens avec les associations culturelles ?
- Comment s'applique le principe de laïcité aux élus ?
- Quel est le régime applicable aux décorations de fin d'année dans les bâtiments publics ?
- Les repas de substitution dans les restaurants scolaires sont-ils obligatoires ?
- Comment une collectivité peut-elle mettre un local à disposition d'une association culturelle ?
- Les communes doivent-elles entretenir des lieux de culte ?
- Les communes peuvent-elles vendre des lieux de culte ?
- La bonne compréhension du module sera évaluée par un quiz de fin

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.